

QE XX/2022

QUESTION ECRITE

au sens de l'article 31 du Règlement du Conseil municipal

relative à l'objet suivant :

Etat des lieux des potentiels d'économie d'énergie sur la Ville de Lancy

Madame la Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif,

Comme nous le savons toutes et tous, la situation actuelle, notamment géopolitique, exerce une forte pression sur les ressources et l'approvisionnement en gaz et en électricité.

Le risque de pénurie de ces types d'énergie est jugé important par plusieurs experts et par la Confédération, qui recommande, pour le moment, la mise en place de mesures de gestion et d'économies volontaires, à destination des entreprises, des administrations et des particuliers.

Le Groupe des Vert.e.s se pose la question des éventuelles économies d'énergie qui pourraient être réalisées sur le territoire lancéen de manière immédiate, partant du principe que l'énergie économisée aujourd'hui est celle qui ne nous manquera pas cet hiver.

Dès lors, est-ce qu'un état des lieux a été établi par le Conseil Administratif pour les domaines qui relèvent de la compétence communale (les bâtiments publics, l'éclairage ou des infrastructures sportives, par exemple), en termes de potentiel d'économies d'énergie, d'impact réel sur la consommation et d'efforts ?

A titre d'exemple, il estime que l'ouverture hivernale de la Piscine de Marignac, alimentée majoritairement par de l'énergie fossile, mériterait d'être questionnée de ce point de vue, non seulement en raison de la situation actuelle, mais aussi à plus long terme, étant donné le bilan énergétique que le chauffage hivernal du bassin implique, en regard de son utilisation.

Par ailleurs, y a-t-il des actions prévues auprès des entreprises de la commune pour les inciter à elles aussi à prendre des mesures visant à réduire la consommation d'énergie (réduction du chauffage à l'intérieur des bâtiments, extinction nocturne des lumières, etc.) ?

Enfin, le Groupe des Vert.e.s souhaite qu'une commission extraordinaire, ouverte à l'entier du Conseil municipal, soit organisée rapidement pour aborder ce sujet critique.

Pour le Groupe des Vert.e.s
Mathieu Petite
Lancy, le 1^{er} septembre 2022